

Le gouvernement français n'était pourtant pas encore arrivé au terme de ses défections. La frégate américaine, après plusieurs jours de vaine attente dans le golfe, avait repris le large pour rallier les États-Unis, remportant à son bord les deux plénipotentiaires qui n'avaient même pas débarqué. Les nouvelles de Mexico et d'Orizaba étaient venues ruiner les espérances des Tuileries, qui cette fois ne craignirent pas de démasquer toute leur politique hostile à Maximilien, en violant encore la parole donnée et consignée dans les traités.

L'Empereur à Castelnau.

Compiègne, 13 décembre 1866.

Rapatriez la légion étrangère et tous les Français, soldats ou autres qui veulent revenir et les légions autrichienne et belge, si elles le désirent.

Les promesses solennelles du palais des Tuileries n'avaient donc plus aucune valeur pour la couronne du Mexique ; car, cette dépêche que rien ne devait faire prévoir, mais qui, nous sommes fondé à le supposer, était encore inspirée par la politique impérieuse du cabinet américain, venait enlever à Maximilien son dernier appui, au mépris de l'article 3 du

traité de Miramar, article formellement respecté par la convention du 30 juillet, et ainsi conçu, comme on se le rappelle :

« La légion étrangère au service de la France, composée de
« huit mille hommes, demeurera encore six années au Mexi-
« que, après que toutes les autres forces françaises auront
« été rappelées, conformément à l'article 2. A dater de ce
« moment, ladite légion devra passer au service et à la solde
« du gouvernement mexicain. Ce dernier gouvernement se
« réserve la faculté d'abréger la durée et l'emploi au Mexique
« de ce corps étranger. »

Il n'était pas douteux que la dissolution de la légion devait entraîner la retraite de la légion austro-belge incapable de soutenir à elle seule la monarchie, même provisoirement. De plus, devait s'ensuivre la défection des volontaires français engagés dans les rangs de l'armée mexicaine ; car ils comptaient avant tout sur le voisinage de cet élément presque français. Cet oubli de la foi jurée, de la part de notre gouvernement, a d'autant plus lieu de surprendre que, dans une conversation échangée avec M. Bigelow le 7 novembre 1866, *l'empereur Napoléon avait déclaré à ce ministre américain que si Maximilien prétendait pouvoir se soutenir seul, la France ne retirerait pas ses troupes plus vite que ne l'avait stipulé M. Drouyn de Lhuys, si tel était le désir du jeune souverain.* C'était dire clairement que le rapatriement du corps expéditionnaire n'aurait lieu qu'en trois échelons et que par conséquent la protection française serait acquise au Mexique, pendant une année encore. Le même jour où M. Bigelow recevait ces assurances à Saint-Cloud de la bouche impériale, le général Castelnau faisait exactement le contraire à Mexico. Car on a vu que la note collective des

trois signataires français annonçait à Maximilien, que l'empereur Napoléon s'était résolu à retirer ses troupes en bloc, dès les premiers mois de 1867. Qu'y avait-il donc de changé dans la situation admise par notre gouvernement? Rien absolument. Mais tandis que Maximilien déclarait pouvoir se soutenir avec ses seules ressources, on essayait près de lui un dernier moyen d'intimidation, qui, par son refus définitif d'abandonner le trône, se changeait forcément en réalité : car le général Castelnau ne pouvait plus se rétracter. L'empereur Napoléon qui avait cru à l'infailibilité de ce stratagème, et qui était convaincu que l'abdication de Maximilien dénouerait tout à sa satisfaction, avait sans doute trouvé préférable de taire une dernière mesure comminatoire sur laquelle il espérait bientôt voir tomber le voile de l'oubli. Nous saurons tout à l'heure quel langage menaçant ce silence provoqua de la part de Seward. Toujours est-il que le général Castelnau retirait à Maximilien les troupes que l'empereur des Français déclarait lui laisser, si on s'en réfère aux termes de l'entrevue de Saint-Cloud, rapportée par le ministre américain lui-même et dont il convient de citer les principaux passages.

Dépêche de M. Bigelow à M. Seward, au sujet du rapatriement en bloc des troupes expéditionnaires du Mexique au printemps, en date de Paris, le 8 novembre.

Monsieur,

Le ministre des affaires étrangères m'a informé jeudi dernier, en réponse à une question que certaines rumeurs de journaux m'ont engagé à lui adresser, que l'Empereur avait le dessein de

retirer ses troupes du Mexique au printemps, mais qu'il ne rappellerait aucun corps avant cette époque.

J'exprimais ma surprise et mon regret de cette détermination, si clairement contraire aux assurances données par le prédécesseur de Son Excellence, soit à vous, par l'intermédiaire du marquis de Montholon, soit à moi personnellement.

Le ministre s'est rejeté sur les considérations d'un caractère purement militaire, *ne voulant pas voir ou n'appréciant pas à sa valeur*, à ce qu'il m'a semblé, l'importance que ce changement pourrait peut-être avoir sur les relations de la France avec les États-Unis.

Mon premier mouvement a été de lui envoyer une note le jour suivant, en demandant une constatation formelle des motifs de l'Empereur pour n'avoir aucun égard aux stipulations de son ministre des affaires étrangères, relativement au rappel d'un détachement de son armée du Mexique dans le courant du mois de novembre.

J'arrivais cependant à conclure qu'il serait plus satisfaisant pour le Président, que je visse l'Empereur lui-même à ce sujet.

Je me suis donc rendu hier chez Sa Majesté à Saint-Cloud; je lui répétai ce que le marquis de Moustier m'avait dit et lui exprimai le désir de savoir si je pourrais faire quelque chose pour prévenir et empêcher le mécontentement que ressentirait le peuple de mon pays, j'en étais persuadé, s'il recevait cette nouvelle sans aucune explication.

Je fis allusion à la prochaine réunion du congrès, moment où tout changement dans nos relations, soit avec la France, soit avec le Mexique, serait probablement l'objet de discussions; j'exprimais aussi la crainte que les raisons de Sa Majesté, pour ajourner le rapatriement du premier détachement de ses troupes, ne fussent attribuées à des motifs que notre peuple serait disposé à ressentir.

L'Empereur me dit qu'il était vrai qu'il avait résolu d'ajourner tout rappel de troupes jusqu'au printemps, mais, qu'en agissant ainsi, il avait été exclusivement influencé par des considérations militaires.

Cette dépêche, a ajouté Sa Majesté, n'a pas été envoyée en chiffres, afin qu'aucun secret ne fût fait de sa teneur pour les États-Unis.

Sa Majesté continua en disant qu'elle avait envoyé à peu près en même temps au Mexique le général Castelnau, chargé d'informer Maximilien que la France ne pourrait lui donner ni un sou ni un homme de plus. *S'il pensait qu'il pouvait se soutenir seul, la France ne retirerait pas ses troupes plus vite que ne l'avait stipulé M. Drouyn de Lhuys, si tel était son désir*; mais si, d'autre part, il était disposé à abdiquer, ce qui était la conduite que Sa Majesté lui conseillait de tenir, le général Castelnau était chargé de trouver un gouvernement avec qui traiter pour la protection des intérêts français et pour rapatrier toute l'armée au printemps.

Je demandai à l'Empereur si le président des États-Unis avait été avisé de tout cela et si on avait fait quelque chose pour préparer son esprit à ce changement de politique de Sa Majesté.

Il répondit qu'il n'en savait rien; que M. de Moustier devait l'avoir fait.

Il n'y a qu'un sentiment ici sur la détermination de la France, de se laver les mains du Mexique aussitôt que possible. Je ne doute pas non plus que l'Empereur n'agisse de bonne foi envers nous; mais je n'ai pas été sûr que le changement dans ses plans, que j'ai commenté, reçût une interprétation aussi favorable aux États-Unis.

En raison des derniers succès des impérialistes au Mexique et de la situation quelque peu troublée de nos affaires politiques à l'intérieur, j'ai craint que la conduite de l'Empereur n'éveillât peut-être aux États-Unis des soupçons qui pourraient être sérieusement préjudiciables aux rapports des deux pays.

Pour prévenir une pareille calamité, s'il était possible, j'ai cru de mon devoir de prendre les précautions dont je viens de vous rendre compte. Le fait que l'Empereur a admis dans cette conversation, qu'il avait conseillé à Maximilien d'abdiquer, m'a préparé à attendre chaque jour la nouvelle de cette abdication; car un pareil conseil, dans la position dépendante de Maximilien, équivalait presque à un ordre.

L'Empereur a dit qu'il espérait connaître le résultat final de la mission de Castelnau vers la fin de ce mois.

Il a paru dans le *Star* et dans le *Post* de Londres un télégramme reproduisant le bruit en circulation à New-York le 6 courant, que Maximilien avait abdiqué. Comme nous avons reçu des dépêches du 7, qui ne font aucune allusion à cette nouvelle, je présume qu'elle était au moins prématurée.

JOHN BIGELOW.

En résumé pourtant, le général Castelnau avait été moins dur pour Maximilien que la cour des Tuileries elle-même, puisque tandis qu'il se bornait à signifier le rappel des troupes à court délai, Napoléon III redoublant de rigueur donnait l'ordre de rapatrier la légion étrangère. Une pareille attitude de la part des Tuileries ne peut s'expliquer que par la profonde irritation qu'avaient causée: d'abord, la non-abdication de Maximilien qui retenait notre politique, notre drapeau et surtout notre responsabilité à son égard, encore engagés au Mexique; en second lieu, l'échec de la mission

Sherman dont le succès eût dû étouffer, par la restauration de la république mexicaine, tous les germes de mésintelligence avec les États-Unis ; et enfin, la communication récente faite à l'empereur Napoléon d'une dépêche de M. Seward, démentie par notre gouvernement, qui faisait dire au *Moniteur* dans son bulletin du 24 décembre 1865 :

« La presse américaine nous apporte des extraits fort incomplets de la correspondance diplomatique, qui vient d'être soumise au congrès. On y voit figurer une dépêche en date du 23 novembre adressée par M. Seward à M. Bigelow. « *Le gouvernement français n'a jamais eu connaissance de ce document.* Les journaux des États-Unis confirment du reste le bon accord qui existe entre le gouvernement fédéral et celui de l'empereur. »

Notre patriotisme a pourtant peine à comprendre ce bon accord, dont la constatation révélait vraiment trop de complaisance de la part du journal officiel, en présence de ce nouveau document comminatoire *.

*Dépêche de M. Seward à M. Bigelow,
sur le retour des troupes françaises du Mexique, en date
du 23 novembre 1866.*

Monsieur,

Votre dépêche du 8 novembre (n° 384), relative au Mexique, a été reçue. Votre conduite dans votre entrevue avec M. de Moustier et votre conduite aussi dans votre entrevue avec l'Empereur sont complètement approuvées.

* On voit, par ce démenti infligé au sujet d'une pièce officielle, quel fonds les esprits non prévenus peuvent faire sur les démentis du *Moniteur*.

Dites à M. de Moustier que notre gouvernement est étonné et affligé d'apprendre par l'annonce faite, pour la première fois maintenant, que le rapatriement promis d'un détachement des troupes françaises qui devait s'effectuer du Mexique en ce mois de novembre, a été différé par l'Empereur. L'embarras qui en résulte est accru considérablement par la circonstance que cette résolution de l'Empereur a été prise, sans en avoir conféré avec les États-Unis, et même sans leur avoir donné avis. Notre gouvernement n'a en aucune façon fourni des renforts aux Mexicains, ainsi que l'Empereur semble le présumer, et il n'a rien su du tout de son contre-ordre au maréchal Bazaine, dont parle l'Empereur.

Nous consultons seulement les communications officielles, quand il s'agit de connaître le but et les résolutions de la France, attendu que nous faisons connaître par cette même voie nos intentions et résolutions, alors qu'il s'agit de la France. Je ne suis pas en mesure de dire, et il serait superflu, quant à présent, d'entamer la question à cet égard, si le Président aurait pu, ou non, acquiescer au retard projeté par l'Empereur dans le cas où il aurait été opportunément consulté, si cette proposition avait été appuyée, comme on l'appuie maintenant, sur des considérations purement militaires, et si elle avait été caractérisée par les manifestations ordinaires de déférence pour les intérêts et les sentiments des États-Unis.

Mais la décision prise par l'Empereur de modifier l'arrangement actuel sans entente préalable avec les États-Unis, de laisser, quant à présent, l'armée française tout entière au Mexique, au lieu de retirer un détachement en novembre, ainsi qu'il avait été promis, paraît aujourd'hui, sous tous les rapports, regrettable.

Nous ne pouvons y adhérer : premièrement, parce que le terme « au printemps prochain » tel qu'il a été fixé pour la complète évacuation, est indéfini et vague ; secondement, parce que

rien ne nous autorise à déclarer au congrès et au peuple américain que nous avons maintenant une garantie meilleure pour le rappel de l'armée expéditionnaire tout entière au printemps, que nous n'en avons eu jusqu'ici pour le rappel d'une portion en novembre; troisièmement, comptant parfaitement sur l'exécution au moins littérale de l'accord fait alors par l'Empereur, nous avons pris des mesures en prévision de l'évacuation des troupes françaises, pour concourir avec le gouvernement républicain du Mexique à la pacification de ce pays, ainsi qu'au prompt et complet rétablissement de la véritable autorité constitutionnelle de ce gouvernement.

Comme faisant partie de ces mesures, M. Campbell, notre ministre nouvellement nommé, accompagné du lieutenant général Sherman, a été envoyé au Mexique, afin de conférer avec le président Juarez sur les questions qui intéressent au plus haut point les États-Unis, et sont d'une vitale importance pour le Mexique. Notre politique et les mesures ainsi adoptées dans la ferme conviction que l'évacuation du Mexique allait commencer, ont été portées ici à la connaissance de la légation française, et vous avez déjà sans nul doute exécuté vos instructions en les faisant connaître au gouvernement de l'Empereur à Paris.

L'Empereur verra que nous ne pouvons maintenant rappeler M. Campbell, ni modifier les instructions conformément auxquelles on s'attend qu'il traitera, et d'après lesquelles il peut même traiter avec le gouvernement républicain du Mexique : ce gouvernement désire certes bien vivement, et il espère avec confiance voir discontinuer au plus tôt et définitivement une occupation étrangère.

Vous direz donc au gouvernement de l'Empereur que le président désire et qu'il espère sincèrement que l'évacuation du Mexique s'accomplira en conformité de l'arrangement actuel,

autant que le permettra la complication inopportune qui nécessite cette dépêche. Sur ce point, M. Campbell recevra des instructions. Des instructions seront aussi envoyées aux forces militaires des États-Unis, placées en observation, et qui attendent du président des ordres spéciaux. C'est ce qui sera fait avec la confiance que le télégraphe ou le courrier nous apporteront une satisfaisante résolution de l'Empereur, en réponse à cette note. Vous assurerez au gouvernement français, qu'en voulant affranchir le Mexique, les États-Unis n'ont rien tant à cœur que de conserver paix et amitié avec la France.

Le Président n'a pas le plus léger doute que ce qui a été résolu en France a été décidé sans qu'on ait pleinement réfléchi à l'embaras que cela doit produire ici, et sans aucune arrière-pensée de laisser les troupes de l'expédition française au Mexique au delà de la période intégrale de dix-huit mois, primitivement stipulée pour l'évacuation complète.

W. H. SEWARD.

Ce document prouve que M. Bigelow avait mission d'exprimer au gouvernement de l'empereur des Français les désirs du président Johnson. Les diplomates américains n'ont pas l'habitude, que nous sachions, d'altérer par simple courtoisie la portée de leurs instructions : il est donc hors de doute que la communication de ce document a eu lieu effectivement. La dépêche télégraphique émanée le 13 décembre de Compiègne, après que les Tuileries eurent été informées du contenu de la dépêche américaine, indique qu'on brisait désormais toutes les relations avec le Mexique sans ménagement aucun.

D'autre part, on comprend à merveille qu'en présence du redoublement des rigueurs françaises, le gouvernement mexi-

cain prit une attitude des plus hostiles. Après avoir quitté la Jalapilla, le jeune empereur était remonté à petites journées vers Puebla : il voyageait lentement, car, sous l'action du mauvais régime qu'il suivait, sa santé s'était encore davantage altérée. Les tristes nouvelles de France et de Miramar n'apportaient aucun soulagement à sa douleur. D'un autre côté, il se souciait peu, jusqu'à ce que l'évacuation se fût bien prononcée, de se rencontrer à Mexico avec les autorités françaises. Il vint s'arrêter dans la maison de campagne de l'archevêque de Puebla, située au bord de la vallée qui descend d'Amozoc. Le général Castelnau et le ministre de France, sans prévenir le maréchal, descendirent de Mexico et obtinrent une entrevue du souverain. Cet entretien, qui fut assez curieux pour que l'empereur du Mexique ait écrit qu'il se proposait d'en publier le récit en Europe, ne fit qu'accentuer davantage les résolutions de la couronne. Maximilien rentra à Mexico, et renonçant au palais de Chapultepec, il vint prendre ses quartiers dans une modeste *hacienda* voisine de la capitale, nommée la *Teja*, où nos escadrons de chasseurs d'Afrique avaient campé, le jour de l'entrée des Français à Mexico.

XXII

Comme on peut le penser, le gouvernement mexicain se sentait peu disposé à épuiser son trésor, pauvre d'ailleurs, pour satisfaire aux exigences de la convention du 30 juillet. Le rappel de la légion avait définitivement déchiré toutes les conventions qui liaient les deux partis ; et, à notre avis, Maximilien avait raison de chercher à s'affranchir des réclamations françaises. Le soir même où Maximilien était arrivé à Orizaba, le quartier général l'avait prié de donner des ordres à la direction des douanes de la Vera-Cruz, la cour de Mexico ayant laissé sans réponse, avant son départ de la capitale, une notification faite à ce sujet par M. Dano. L'empereur avait répondu par le télégraphe qu'il s'occuperait de cette question sans retard. Le 1^{er} novembre, jour où la convention devenait exécutoire, aucune mesure n'avait été encore prise : le ministère cherchait à gagner du temps ; il exigea que la convention déjà approuvée fût ratifiée. M. Dano prescrivit aux agents financiers d'entrer en fonctions à la Vera-Cruz et d'établir le procès-verbal d'arrêté des